



Vis caché après signature du compromis après le délais de retract

Par **Drilleau**, le **21/09/2016** à **12:24**

Bonjour monsieur ma fille a signé un compromis de ventes le 8 juin pour l'achat d'une maison à avec un terrain de 7800 m pour un montant de 40 000 euros hors frais elle a versés 4200 euros et un virement en cours de 42500 euros nous devons signe le 26 09 2016. Mais nous venons de découvrir que la partie du terrain d'une surface de 3200 m et une ancienne carrière qui a étai remplie de déchets ??? Cela ne figure pas sur le compromis nous avons bloquer la signature que devons nous faire ma fille est désespérée Cordialement

Par **janus2fr**, le **21/09/2016** à **13:16**

[citation]'une maison à avec un terrain de 7800 m pour un montant de 40 000 euros[/citation]
Bonjour,
Vu le prix, il fallait bien se douter qu'il y avait un loup, non ?